



## Programme de parrainage Alumni

Le programme de parrainage, mis en place par le Bureau des Étèves (BdE), ENSTA Alumni et ENSTA Paris, s'adresse **aux étudiant(e)s de 1<sup>ère</sup>** dans le but de leur offrir une possibilité d'**échange privilégié avec un(e) ingénieur(e) diplômé(e) d'ENSTA Paris depuis environ 5 ans**, et de renforcer la cohésion entre les promotions.

Le parrainage est **une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échange et d'apprentissage** qui se déroule dans un climat de confiance mutuelle, de bienveillance et de confidentialité.

### Quel est l'objectif pour l'étudiant(e) ?

L'objectif est d'accompagner et aider l'étudiant(e) à **prendre conscience des avantages, à construire ses choix et à saisir les opportunités** qui s'ouvrent à lui(elle) suite à son intégration à ENSTA Paris. Les échanges portent notamment sur :

- La force du réseau, de la communauté ENSTA Paris ;
- L'impact de la formation sur les opportunités de carrière ;
- La scolarité, le parcours scolaire, l'avenir académique ;
- La vie étudiante ;
- La représentation du métier d'ingénieur et du monde de l'entreprise ;
- L'orientation professionnelle, les secteurs d'activité ;
- La recherche de stage et d'emploi ;
- L'implication au sein de la communauté ENSTA Paris.

### Quel est le rôle du parrain ?

Au travers son parcours académique, ses acquis et son expérience professionnelle, le parrain est là pour **apporter un regard extérieur à l'étudiant(e)**.

Le parrain n'est pas là pour juger ni prendre des décisions à la place de l'étudiant(e). Son rôle est d'apporter **une écoute attentive, de partager son vécu**, dans le but d'**aider l'étudiant(e) dans son parcours étudiant et sa vie étudiante, à réfléchir sur ses choix et prendre ses décisions**, et à **prendre confiance en lui(elle) et en son potentiel**.

Le parrain conseille également sur le développement du réseau professionnel ; il peut, s'il le souhaite, partager son propre réseau avec l'étudiant(e).

### Engagements :

Le parrain et l'étudiant(e) parrainé(e) s'engagent à :

- **prendre contact dans les deux semaines après la création de la paire** (parrain / étudiant(e)), avoir **un contact par trimestre**. Il peut s'agir d'un **contact téléphonique, mail, visio ou en présentiel**, dans le respect des contraintes de l'un et de l'autre ;
- établir une relation qui repose sur le **partage de valeurs communes** : engagement mutuel, souplesse, générosité, bienveillance et écoute ;
- respecter la **confidentialité de leurs échanges** ;
- respecter les **valeurs d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination** partagées par le BdE, ENSTA Alumni et ENSTA Paris ;
- faire un **retour d'expérience aux organisateurs** du parrainage (1 à 2 contacts par an).

La durée du parrainage est fixée pour **une année**. Le parrain et l'étudiant(e) parrainé(e) peuvent décider à leur initiative de garder le contact au-delà de cette durée.

Contacts pour plus d'informations : [lucille.huriez@ensta-paris.fr](mailto:lucille.huriez@ensta-paris.fr) et [secretariat@ensta.org](mailto:secretariat@ensta.org)